



323

DB6.6

Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite  
à Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-  
Cœur-de-Jésus

6211-24-077

## Corporation municipale de la paroisse de Saint-Séverin

*Bureau municipal*

900, rue des Lacs, Saint-Séverin, Qué G0N 1V0

Tél. : 418-426-2423 Téléc. : 418-426-1274 [munseverin@novicomfusion.com](mailto:munseverin@novicomfusion.com)

### Copie de résolution

À une séance extraordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Séverin de Beauce, tenue le **18 août 2014 à 19h00**.

**Sont présents:** Les conseillers David Poulin, Denis Lehoux, Patricia Labbé, René Leduc et François Proulx, sous la présidence du Maire Jean-Paul Cloutier.

**Est absent:** Le conseiller Stéphane Lachance

La Directrice générale et secrétaire-trésorière Myriam Taschereau est également présente.

**241-08-14**

#### APPUI À RES CANADA POUR LA SOUMISSION À L'APPEL D'OFFRES D'U PROJET ÉOLIEN MONT SAINTE-MARGUERITE ET ENTENTES AFFÉRENTES

ATTENDU QU'Hydro-Québec Distribution a lancé un appel d'offres pour 450 mégawatts (« **MW** ») d'électricité produite par des installations éoliennes (l'« **Appel d'offres HQD** »);

ATTENDU QU'en vertu de l'appel d'offres HQD, 300 MW sont réservés pour la région du Bas Saint-Laurent et de la région de la Gaspésie-Iles-de-la-madeleine et 150 MW pour l'ensemble du Québec;

ATTENDU QUE pour être éligibles à l'Appel d'offres HQD, les projets doivent :

- prévoir la participation, à hauteur d'au moins 50% du contrôle du Projet, du milieu local, soit une municipalité régionale de comté, une régie inter-municipale, une municipalité, une communauté autochtone ou une coopérative; et
- obtenir une résolution reconnaissant le projet de chacune de municipalités et municipalités régionales de comté dans lesquelles se situe le projet.

ATTENDU QUE Systèmes d'énergie renouvelable Canada inc. (« **RES Canada** ») développe depuis plusieurs mois un projet de parc éolien dans la Municipalité et dans la municipalité de Saint-Sylvestre sous le nom de parc éolien Mont Sainte-Marguerite (le « **Projet** »);

ATTENDU QUE RES Canada a tenu informé le maire et les membres du conseil municipal du développement du Projet;

ATTENDU QUE RES Canada et potentiellement un partenaire investisseur souhaitent former un partenariat avec la Municipalité et la municipalité de Saint-Sylvestre afin de soumettre le Projet à l'Appel d'offres HQD;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Sylvestre participera au Projet seulement si des infrastructures sont situées sur son territoire;

ATTENDU QUE RES Canada a informé la Municipalité de son intention de céder ses droits dans le Projet en tout ou en partie à un partenaire investisseur, soit Pattern Renewable Holdings Canada ULC ou une société de son groupe.

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller **René Leduc**, appuyé par **François Proulx** et résolu à l'unanimité:

- a) Que la Municipalité reconnaît et appuie l'implantation du Projet sur le territoire de la Municipalité;
- b) Que la Municipalité autorise (i) l'utilisation des chemins et routes publics municipaux pour l'installation du réseau collecteur du Projet et (ii) l'octroi des servitudes et droits fonciers requis à cet égard.
- c) Que la Municipalité forme un partenariat avec la municipalité de Saint-Sylvestre (si des infrastructures du Projet sont situées sur son territoire) et RES Canada (ou une société affiliée et tout autre partenaire investisseur) pour le développement, la construction et l'exploitation du Projet;
- d) Que la Municipalité, à titre de constituant provenant du milieu local, signe la formule de soumission pour l'Appel d'offres HQD pour le Projet;